



Est- ce que j'ai le droit à un titre de séjour de 10 ans

Par **punj**, le **07/09/2009** à **08:40**

Bonjour,
ça fait 3 ans que je suis en France.
Je viens d'avoir ma nouvelle carte de séjour "salarié" , je suis actuellement en 3ème année de licence (je refais ma licence faute de ne pas avoir d'équivalence des diplômes).

Je voulais donc savoir si dans deux ans je pouvais faire une demande de carte de séjour de 10 ans tout en continuant à faire mon Master ici.
J'espère pouvoir avoir une réponse de votre part.
Je vous en remercie en avance.
Cordialement.

Je vous remercie en avance de votre aide.

Par **abir**, le **14/09/2009** à **16:50**

bonjour,

j ai le meme probleme , actuellement j ai un premier titre de sejour salarie qui prend fin en fevrier, je commence un Master a Lyon en Janvier...

au debut je pensais demander un visa etudiant apres la fin du contrat du travail mais mon employeur m a propose une prolongation de contrat de travail.

je ne sais plus quoi faire

merci de m aider